

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU VAR/ ETAT FINANCIER

COMPARATIF ANNEES 2022 ET 2021

AU 31/08/2022

AU 31/08/2021

RECETTES :	63.952 €	32.236 €
Subventions :		
Comité Régional Equitation *	24.664	3.900
Conseil Départemental **	7.080	6.000
FFE Cotisations Licences	9.648	8.320
Fonds développement vie associative	2.000	0
Agence Nationale du Sport ***	0	3.000
FFE Dotation Exceptionnelle***	12.000	0
Pass Sport Découverte	3.720	8.640
Dons	20	600
Participations des Clubs aux actions du Comité :	4.820	1.776
Dépenses :	55.532 €	33.663 €
I. Aides aux clubs :	46.409	29.772
Championnat et coupe, circuit Open JES	18.068	750
Aide handicap	4.900	3.550
Action découverte Projet Sp.Fédéral	4.000	2.510
Action Pass Sport Département	3.520	9.240
Action exceptionnelle Relance	0	9.888
Récompenses, coupes, médailles	2.887	314
Formation et stages	8.250	3.520
Cession de barres obstacle	2.784	0
Journées olympiques	2.000	
II. Dépenses de fonctionnement du CDE :	8.273	3.348
Honoraires comptables	1.920	1.440
Fournitures bureau	299	155
Sous-traitance administrative	0	0
Communication publicité cotisations	2.286	450
Services bancaires	334	171
Frais déplacement	394	152
Buffet, restauration : AG, réunions	2.671	980
Diverses charges dont assurances	369	0
amortissements :	850	543
		II. Dotations aux

Résultat financier :	+ 14	+ 15
Imposition sur résultat financier :	-4	- 10
Excédent ou Déficit	8.430 €	-1.422 €

NOTES

*Le CDE a récupéré la subvention du CRE 2020/2021 qui s'élevait à 8.413 euros et la subvention de l'année 2021.2022 soit 7 124 € sur cet exercice. De surcroît le CRE a subventionné certaines actions complémentaires menées par le CDE dont notamment l'acquisition de matériel de pony games.

** le CDE a récupéré sa subvention habituelle de fonctionnement de 6.000 € et a bénéficié d'une subvention de 1.080 € pour l'aider à acquérir des barres d'obstacle destinées aux clubs demandeurs.

*** La FFE a exceptionnellement doublé la subvention allouée par l'Agence Nationale du Sport qui a été encaissée en septembre 2022 (hors date d'exercice) et s'est élevée à 12.000 € pour des actions à mener sur l'exercice prochain 2023.

RAPPORT FINANCIER 2022/2021

Ce nouvel exercice 2021/2022 est particulier au regard de l'importance accrue des recettes et des dépenses figurant en lecture du tableau comparatif.

Les recettes qui ont doublé par rapport à l'année précédente sont justement à considérer avec prudence.

D'une part, certaines sont la résultante de la régularisation de retards de versements antérieurs, comme c'est le cas pour les aides du CRE.

D'autres sont exceptionnelles, comme les 12.000 € données par la FFE dont l'utilisation se fera sur l'année prochaine.

On pourra noter encore que la subvention de l'ANS sera encaissée sur l'exercice suivant et n'apparaît pas dans les comptes de l'année (cf. note ***).

Toutes ces circonstances compliquent la lecture comparative des recettes de notre exercice écoulé avec le précédent.

Toutefois, le CDE a connu un réel accroissement de recettes qui lui a permis d'augmenter ses dépenses de quasiment 22.000 € par rapport à N-1.

Il faut rappeler que depuis 2020.2021 la FFE octroie des dotations à notre égard afin initialement de pallier les effets délétères liés à la crise du Covid et dynamiser certaines de nos actions comme c'est encore le cas avec les 12.000 € reçus en août dernier.

Ainsi, nos dépenses concernant les clubs adhérents qui s'élevaient habituellement à environ 16 000 € en 2018.2019 connaissent une croissance constante en passant successivement à 29.772 € et 46.409 € pour respectivement 2020.2021 et 2021.2022.

Toutes les actions décidées par le Comité, dans la mesure où les subventions le permettaient, ont été augmentées quant à leur dotation financière. Il n'y a que l'action « Passeport découverte » qui a été réduite du fait d'un moindre financement.

Au chapitre des dépenses internes, la gestion du Comité est toujours surveillée. L'absence de tenue physique de l'assemblée générale annuelle de 2021 a contribué à une économie en N-1 qui n'a pu se reporter sur N. (Buffet, restauration AG : 2.671 € contre 980)

Le CDE a fait quelques dépenses ponctuelles en communication et publicité par rapport aux autres années : 2286 €.

Enfin, il faut noter, ce qui n'apparaît pas dans notre tableau, l'acquisition de matériel de pony games ainsi que d'une remorque permettant aux clubs intéressés d'en disposer. Cette dépense est immobilisée et n'apparaît pas en charge : 6.260 € (Financement CRE).

Nous finissons cet exercice par un excédent (8.430 €) qui sera affecté aux prochaines actions à venir.

A noter comme l'année dernière que de nombreux travaux qui représentent des charges significatives pour le Comité sont réalisées bénévolement par divers de ses membres et n'apparaissent pas comptablement et n'affectent pas de fait ces comptes.

En effet, de nombreuses démarches administratives toujours plus lourdes d'année en année sont nécessaires pour la réalisation et le suivi des demandes de subventions. Ce travail est essentiel tout au long de l'année pour permettre de constituer les budgets financiers qui constituent la finalité de la mission de notre Comité.

Il faut ainsi louer le dynamisme de ce Comité varois qui ne pourrait réaliser toutes les diligences décrites en se contentant des simples aides fédérales liées aux licences.

Il faut encore une fois espérer que le futur nous permettra de pouvoir faire bénéficier des mêmes largesses les clubs varois qui valorisent nos sports équestres sur le terrain.

Pierre BREU

Le service comptable du CDE du Var

Président du CDE du Var

Comité Départemental d'Équitation du Var

Le Val de Garde, 1220 Les Hauts de Jérôme 83790 PIGNANS

06.89.01.14.10 / cde83@ffe.com